

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 21 décembre 2018 à 18 h 00 à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

PRÉSENTS : Mmes CHOPINEAU - LEFEBVRE - PAURON - RAIMBAULT - MM. BILLAUT – BERNARDIN - BUFFET - PINARD - REZARD – ROBINET – ROUSSET

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes BERTIN (pouvoir à Mme RAIMBAULT) – MAUPAS – VINCK (pouvoir à Mme LEFEVRE) - M. de VOGÜÉ

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente et nommé Mme Raimbault au poste de secrétaire de séance :

DECIDE :

↳ d'adhérer au service commun assainissement non collectif proposé et géré par la Communauté de Communes et approuve et décide de conclure la convention de mise en place du service commun

↳ de confier après consultation, l'assurance de la commune à la compagnie MMA de Cosne-Cours-sur-Loire – 19 rue des Frères Gambon,

APPROUVE :

↳ le versement d'une subvention d'un montant de 957 € au budget annexe du Lotissement des Vieilles Vignes (BP 323) et autorise le Maire à prélever cette dépense au chapitre 65 du budget principal 2018.

↳ la décision modificative et valide les mouvements de crédits tels que présentés ci-dessous

Section de Fonctionnement

- Recettes : Chapitre 74 Art. 7478 : autres groupements : + 957 €
- Dépenses : Chapitre 66 Art. 66111 : intérêts réglés à l'échéance : + 957 €

↳ la décision modificative et valide les mouvements de crédits tels que présentés ci-dessous.

Section d'Investissement – Dépenses

- Chapitre 020 Art. 020 – dépenses imprévues : - 2 000 €
- Chapitre 16 Art. 1641 – emprunts en euros : + 2 000 €

DECIDE :

↳ d'accepter les propositions de Monsieur le Maire et l'autorise à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget assainissement 2019, dans la limite du quart des crédits votés au budget assainissement 2018 de la commune tels que présentés ci-dessous

Chapitre Article	Libellé	Montant 2018	25%
21	Immobilisation corporelles	201 665.34 €	50 416.34 €
2156	Instal.matériel spécifique d'exploitation	196 665.34 €	49 166.34 €
2158	Install. matériel et outil.techniques - autres	5 000.00 €	1 250 €

↳ d'accepter les propositions de Monsieur le Maire et l'autorise à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019, dans la limite du quart des crédits votés au budget principal 2018 de la commune tels que présentés ci-dessous.

Chapitre Article	Libellé	Montant 2018	Montant 25%
20	Immobilisation incorporelles	5 705.00 €	1 426.25 €
202	Frais réalisation doc.d'urbanisme	705.00 €	176.25 €
2031	Frais d'études	2 000.00 €	500.00 €
2051	Concessions et droits similaires	3 000.00 €	750.00 €
204	Subventions d'équipement versées	49 300.00 €	12 325.00 €
2041582	Bâtiments et installations	49 300.00 €	12 325.00 €
21	Immobilisation corporelles	162 100.00 €	40 525.00 €
2111	Terrains nus	3 000.00 €	750.00 €
2121	Plantations d'arbres et arbustes	24 000.00 €	6 000.00 €
21312	Bâtiments scolaires	27 000.00 €	6 750.00 €
21318	Autres bâtiments publics	36 000.00 €	9 000.00 €
2135	Instal.gén, agencem.aménag. Constr	5 400.00 €	1 350.00 €
2151	réseaux de voirie	7 000.00 €	1 750.00 €
2152	Installations de voirie	21 200.00 €	5 300.00 €
21538	Autres réseaux	24 500.00 €	6 125.00 €
21568	Autre matériel et outillage d'incendie	1 000.00 €	250.00 €
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000.00 €	1 250.00 €
2158	Autres instal., matériel et outil.techn.	5 000.00 €	1 250.00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000.00 €	750.00 €
23	Immobilisations corporelles en cours	2 699 000.00 €	674 750.00 €
2313	Constructions	288 000.00 €	72 000.00 €
238	Avances sur commandes d'imm.corp.	2 411 000.00 €	602 750.00 €

APPROUVE :

↳ la dissolution du budget 323 du « Lotissement des Vieilles Vignes » au 31 décembre 2018 et la réintégration du passif dans le budget principal de la commune (320) et autorise le Maire à passer les écritures nécessaires.

↳ le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Résidus Ménagers Léré/Sancerre/Vailly-sur-Sauldre, pour l'année 2017

↳ de modifier la délibération d'adhésion au Groupement d'Intérêt Public Approlys Centr'Achats du 28 septembre 2018

DECIDE :

↳ de prendre en charge 50% du montant TTC des travaux de restauration des tombes des soldats de Boulleret Morts pour la France assurée par le souvenir Français

APPROUVE :

↳ l'adhésion de la commune au réseau Villes et Villages des Justes de France au titre de l'année 2018

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

- de la consultation publique du PPI du CNPE de Belleville sur Loire, que le dossier est consultable en mairie jusqu'au 26 décembre 2018 et que l'information de cette consultation est diffusée sur le panneau lumineux, le site internet de la commune ainsi que dans la presse depuis le mois de novembre
- de la consultation du public sur la gestion de l'eau et les risques d'inondation, consultation du 2 novembre au 2 mai sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr
- des courriers de remerciements de diverses associations pour l'attribution des subventions communales ; de Monsieur le Député François Cormier-Bouligeon pour l'accueil lors de la pose de la première planche de bardage de l'école maternelle et de Madame Nathalie Maupas, directrice des écoles pour les travaux réalisés à l'école primaire
- que l'empoissonnement de la mare communale a été réalisé
- que des subventions ont été versées pour le fonctionnement de la MSAP au titre du FNADT et du fond inter-opérateur
- que dans le cadre des Human Tech Days, Boulleret organisera le 24 janvier prochain à 20h00, salle de réunion du complexe sportif et culturel, une conférence sur les risques des réseaux sociaux avec la gendarmerie.
- que l'INSEE a informé le maire que les données légales au 1^{er} janvier 2016 en vigueur au 1^{er} janvier 2019 fixent la population à 1455 habitants.
- que les vœux du Maire se tiendront le samedi 12 janvier 2019 au Foyer rural

Tour de table :

Madame Chopineau signale quelques éléments à revoir sur la signalétique du circuit des lavoirs.

Monsieur Rousset propose de mettre des panneaux pour signaler les conteneurs de tri près des bornes de camping-car.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures et cinquante minutes.

Le Maire,
Jean-Louis BILLAUT